

Mariage de Charles Rusconi et Jeanne Canuet, le 23-11-1780 à Caen (Calvados).

Le ~~Journal~~ vingt trois jour de genre de l'année
mil sept cent quatre vingt a peu, La publication
des baux du futur mariage d'une part les
Rusconi fils, d'Antoine et de Dominique
Orainy A pere et m. de la par^{te} de St Etienne
Diocese de milan d'une part et Jeanne Canuet
fille de Thomas et de Jeanne Godjides les
pere et m. de la par^{te} de Cahaignes, d'un
et L'autre majeur d'ordonnance demeurant
au noy^{er} d'autre part la quelle publication
a été faite dimanche dernier, ^{par le procureur} ~~par le procureur~~ ~~par le procureur~~
Noyers les aiant dispense de deux autres baux

ainsi qu'il apparoit par l'acte de mariage en date
 en forme en date du vingt du present. Je soussigné
 Charles de cette paroisse Les fiancés Lebrun
 de Jourd'hui veu le Jourd'hui en cette eglise au
 mutual consentement de mariage et leur ai
 donné la benediction nuptiale avec la ceremonie
 prescrite par la dite eglise par le curé de la paroisse
 de la paroisse de Joseph Trubichet de cette paroisse
 de Georges et de Jacques Le Cornu de celle de
 St Jean et de Marie Canuet curé de la paroisse
 Lesquels ont signé au present avec nous
 La mere de la jeune a fait ou en vers approuvé
 Le mot Joudy chargé, et ceux d'au pres de
 Messieurs en interligne
 Charles de
 de Joseph
 Jeanne Canuet
 Marie Canuet
 Joseph Trubichet
 Femme Trubichet
 Femme Coustet
 de la paroisse
 Canuet
 de la paroisse
 J. Le Cornu
 J. C. Billenger
 v. d. n. d.

<https://archives.calvados.fr/ark:/52329/kfxlw0mb7sv8/ffdc145a-74e8-45ec-9cc2-e6d576eeb33b>

vue 104 et 105/475

Fourni par Marcel Fournier